

## Vos contacts

### Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

### Par courrier

Direction Commerciale Régionale  
TSA 81412  
44379 NANTES CEDEX 3

### Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr  
www.edf.fr/entreprises

### Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

### Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX08700323201196-07TPE01

**GAEC LES BARRIERES**

**BOURG**

**CHEZ M ESPINAS JEAN PAUL**

**46120 LABATHUDE**

## Facture du 28/03/2025

n° 10223254690



Electricité

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Montant Hors TVA                   | 424,52 € |
| Montant TVA (payée sur les débits) | 77,28 €  |

**Facture TTC**

**501,80 €**

## Montant total à payer (TTC)

**501,80 €**

à régler avant le 14/04/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 11,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

### Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 28/05/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 27/04/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

## Vos informations client

### Vos références

Compte de facturation : **2344462924**  
Compte commercial : 1-JF64-122

### Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 403316045

### Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 15kVA

### Nom du client

GAEC LES BARRIERES

### Lieu de consommation

Référence acheminement : 23452243116606  
MAS DEL BOS  
46120 LABATHUDE

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP. SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519223444629242345209802312803

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

GAEC LES BARRIERES  
BOURG CHEZ M ESPINAS  
JEAN PAUL  
46120 LABATHUDE

**TIPSEPA**

EST

Montant en euros

**501,80**

Identification  
règlement

922344462924234520980231

EDF  
ENTREPRISES  
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

102232546901

001583280341 10922344462924234520980231914151

50180

## Détail de votre facture du 28/03/2025 n° 10223254690

Document à conserver 10 ans

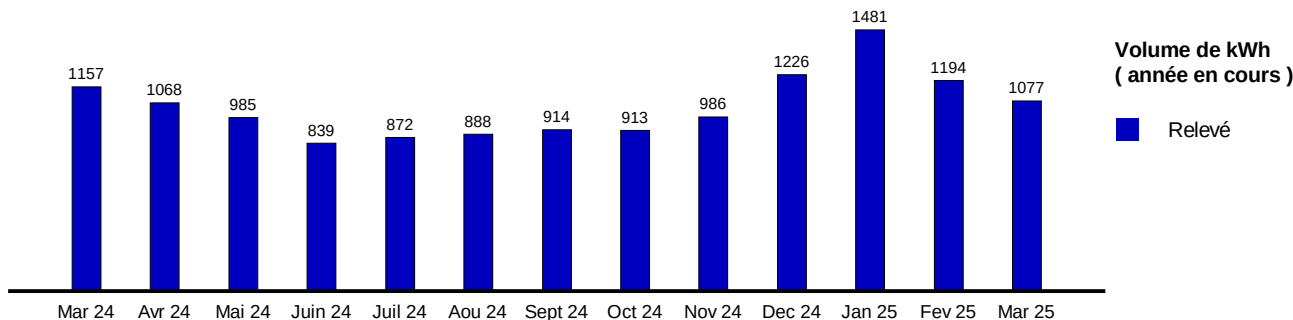
## Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels  
Option HC 15kVA  
Réf. de votre contrat 1-VIF-3620  
Prix réglementés  
Souscrit depuis le 04/04/2012

## Données Point de Livraison

MAS DEL BOS 46120 LABATHUDE  
Réf Acheminement Electricité : 23452243116606

## Evolution de la consommation facturée en kWh



## Total EDF Electricité \*



342,50 € HT

## Abonnement électricité (HT)

| Période                   | Prix unitaire HT            |              | 44,70 €  | Taux de TVA |
|---------------------------|-----------------------------|--------------|----------|-------------|
| Régularisation abonnement | du 01/01/2025 au 28/02/2025 | 20,85 €/mois | -41,70 € | 5,50 %      |
| Abonnement                | du 01/01/2025 au 31/01/2025 | 20,85 €/mois | 20,85 €  | 5,50 %      |
| Abonnement                | du 01/02/2025 au 28/02/2025 | 21,85 €/mois | 21,85 €  | 5,50 %      |
| Abonnement                | du 01/03/2025 au 30/04/2025 | 21,85 €/mois | 43,70 €  | 5,50 %      |

## Consommation (HT)

| Consommation (HT)          | Période                     | Conso 2 271 kWh | Prix unitaire HT | 297,80 € | Taux de TVA |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------|------------------|----------|-------------|
| Electricité Heures pleines | du 27/01/2025 au 31/01/2025 | 117 kWh         | 19,110 c€/kWh    | 22,36 €  | 20,00 %     |
| Electricité Heures pleines | du 01/02/2025 au 26/03/2025 | 1 230 kWh       | 13,760 c€/kWh    | 169,25 € | 20,00 %     |
| Electricité Heures creuses | du 27/01/2025 au 31/01/2025 | 75 kWh          | 15,480 c€/kWh    | 11,61 €  | 20,00 %     |
| Electricité Heures creuses | du 01/02/2025 au 26/03/2025 | 849 kWh         | 11,140 c€/kWh    | 94,58 €  | 20,00 %     |

\* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 36,24 €, et la part variable est de 136,04 €

## Services

0,00 € HT

E-Services (Espace client, Bilan annuel)

INCLUS

Taux de TVA

## Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

82,02 €

Hors TVA

|                                       | Période                     | Assiette  | Prix unitaire HorsTVA |         | Taux de TVA |
|---------------------------------------|-----------------------------|-----------|-----------------------|---------|-------------|
| Accise sur l'Électricité              | du 27/01/2025 au 31/01/2025 | 193 kWh   | 2,10000 c€/kWh        | 4,05 €  | 20,00 %     |
| Accise sur l'Électricité              | du 01/02/2025 au 26/03/2025 | 2 078 kWh | 3,37000 c€/kWh        | 70,03 € | 20,00 %     |
| Contribution Tarifaire d'Acheminement | du 27/01/2025 au 27/03/2025 | 36.24     | 21.93 %               | 7.94 €  | 5.50 %      |

## EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

## GAEC LES BARRIERES

### Détail de votre facture du 28/03/2025 n° 10223254690

#### Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 15kVA  
 Réf. de votre contrat 1-VIF-3620  
 Prix réglementés  
 Souscrit depuis le 04/04/2012

#### Données Point de Livraison

MAS DEL BOS 46120 LABATHUDE  
 Réf Acheminement Electricité : 23452243116606

|                                                         |          |                 |            |
|---------------------------------------------------------|----------|-----------------|------------|
| Total Hors TVA pour ce site                             |          | 424,52 €        | Hors TVA   |
| <b>TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)</b> | Assiette | <b>77,28 €</b>  |            |
| TVA à 5,50%                                             | 52,64 €  | 2,90 €          |            |
| TVA à 20,00%                                            | 371,88 € | 74,38 €         |            |
| <b>Total TTC pour ce site</b>                           |          | <b>501,80 €</b> | <b>TTC</b> |

#### Données de comptage

Identifiant de comptage : 854 Type de compteur : Compteur Linky  
 Coefficient de lecture : 100  
 Heures Creuses : 1H30-7H30 12H30-14H30  
 Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons  
 Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 15,0

| Index (relevés / estimés) | index de début      | index de fin               |
|---------------------------|---------------------|----------------------------|
| Heures pleines            | 36094 le 27/01/2025 | <b>36821 le 27/02/2025</b> |
| Heures creuses            | 26836 le 27/01/2025 | <b>27303 le 27/02/2025</b> |
| Heures pleines            | 36821 le 27/02/2025 | <b>37441 le 27/03/2025</b> |
| Heures creuses            | 27303 le 27/02/2025 | <b>27760 le 27/03/2025</b> |

#### Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises)

L'accise sur l'électricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises) ou [www.edf.fr/collectivites](http://www.edf.fr/collectivites)

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité ont évolué au 01/02/2025. Votre facture intègre la régularisation du prix de votre abonnement depuis cette date.

#### Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

#### Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

**Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable**: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

**Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :**

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

**Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :** 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

**Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%**, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

**Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients** et indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

